

Réunion du 22 février 2023

Absent : néant

Secrétaire de séance : Valérie BERGON

En préambule, il est évoqué le tragique accident humain survenu dimanche dernier sur le site du château.

Projet de contractualisation avec le Département

Présentation du nouveau contrat 2023-2025

Projets	Montant HT	Aide CD	% aide CD
Aménagements paysagers	40 000	10 000	25
Réhabilitation de logements	30 000	7 500	25
Création d'un parking (aspect routier)	50 000	12 500	25
Couverture ancien presbytère	50 000	12 500	25
Rénovation hôtel tranche 1 (partie énergétique)	330 187	82 547	25
Rénovation hôtel tranche 2	404 213	101 053	25
Espace culturel photovoltaïque	50 000	20 000	40
Diagnostic énergétique	6 000	4 800	80

Sur l'ancien contrat, le CD a octroyé 25 % pour la finalisation du PLU (4 864 € pour 19 457 €) et 25 % pour le stationnement tranche 1 (8 760 € pour 35 040 €).

Vote de crédits d'investissement avant vote du budget primitif :

Proposition d'une délibération actant un crédit en investissement

Art	Désignation	Montant TTC
2181	Reboisement Chadon	13 450

Le conseil délibère favorablement

Mise en place des aides aux tarifs d'électricité :

Tarifs 2023 très proches de 2022 compte tenu des aides mises en place. Dans le cadre du groupement de commandes, l'électricité de l'année prochaine (2024) a déjà été achetée.

Service mutualisé d'appui à la transition énergétique :

Vu lors de la dernière réunion. TULLE AGGLO a décidé d'organiser une réunion par micro-territoire (le 8 mars à Corrèze pour nous à 18h30).

Lors de cette réunion : explication de la démarche, aide au diagnostic, montage de dossiers...

Risques majeurs :

Le préfet a validé le dossier départemental des risques majeurs (DDRM). Chaque commune affectée par au moins un risque a reçu les informations relatives à sa commune. A partir de ce document, le maire élabore le DICRIM (document d'information communal sur les risques majeurs). Obligation d'information préventive, par l'intermédiaire du journal communal et sur le site Internet de la commune.

Le document sera transmis à l'ensemble du conseil.

Travaux en cours :

Jean-Jacques MONTEIL informe que les travaux de voirie sont en cours depuis ce matin : chemin des étangs à Orliaguet et chemin des forages du Breuil ; en fin de semaine intervention sur CR de La Bastide et du Mas

Parking : réunion avec les services de l'Agglo, sens de circulation identique à celui existant, avec la possibilité de se garer sur les places existantes autour de la Mairie et un accès (tourne à gauche avec enrochement en support) vers le parking de l'ancienne usine. Consultation d'entreprises locales ayant l'habitude de ce genre de travaux (Malet, Eurovia, Colas, Siorat).

Investissements, dossiers DETR et Fonds Vert :

Dispositif Fonds Vert mis en place récemment : amélioration énergétique + risques (feu de forêt, inondation...)

On pourrait le solliciter à ce titre pour l'économie d'énergie de l'hôtel-restaurant (25% sur 330 187 €). Le conseil valide.

Pour le projet de couverture du presbytère : possibilité si avec isolation, on mettrait étanchéité. Affaire à suivre...

Pour le projet de consommation autonome de l'espace culturel (photovoltaïque), le maire a vu avec l'adjoint de Naves : pour leur salle multi-activités, ils ont eu recours à l'entreprise GIRERD ELR de St Viance (550 m² pour environ 90 000 €, soit 160 € le m²). Une étude de faisabilité via les services de TULLE'AGGLO est nécessaire auparavant.

Projet d'extension du columbarium

Rappel : devis de l'entreprise VEYSSIERE : 4 000 HT l'unité soit 12 000 pour 3 unités. Si accord, DETR à solliciter (25%). Le conseil valide

Affaires diverses :

- La traditionnelle réunion annuelle des maires du canton aura lieu le lundi 24 avril à Gimel. Cette réunion se terminera par une réunion publique.
- Agglomérée le 4 juin : TULLE AGGLO l'organise pour ses 30 ans, sur le 1^{er} week-end de juin prochain. Gimel est concernée le dimanche 4 juin par la rando Sédières-Tulle pour le ravitaillement (il y aura aussi un départ depuis Gimel à 9 h 30). Une réunion est prévue pour l'organisation le 31 mars à 10 h 30 à la mairie, avec le service sport de la mairie de Tulle et l'association Tulle Sentiers.
- Itinérance douce : projetée par TULLE'AGGLO et conçue par l'OTI, un tracé permanent qui passera par la commune et qui arrivera de Naves. Demande de rendez-vous avec la mairie pour valider le tracé.
- Intervention d'Elise NOILLAC sur le groupe de travail « Déchets » à TULLE AGGLO au sujet des colonnes aériennes (plastique ou acier, finalement, c'est l'acier qui a été choisi). Plusieurs entreprises ont postulé ; choix retenu : entreprise ECONOX. Dimension des colonnes : largeur 1 m, profondeur 1,85 m, hauteur 2,15 m. 2 types de cubage sont cependant prévus. Seules les colonnes ordures ménagères vont être changées dans un 1^{er} temps.

Les nouveaux camions bennes ne seront livrables qu'en 2024 ; les colonnes seront disponibles bien avant. Il a été fait le choix d'installer d'abord les colonnes pour les tester. Actuellement les colonnes sont ramassées en fonction du taux de remplissage.

Par ailleurs, les implantations de Points d'Apports Volontaires ont été validées.

Au sujet de la valorisation des bios déchets : rappel de l'obligation de tri à la source. Compostage partagé : il y a 13 sites pour le moment sur le territoire communautaire. Compostage individuel : kit gratuit si les gens acceptent une formation ; une seule dimension : 400 litres, prix : 25€.

- Transports scolaires : Gérard TOURNEIX présente l'équipe mobilité transport. En attente des résultats de la consultation engagée pour les marchés, à compter de la prochaine rentrée scolaire, puisque TULLE'AGGLO assumera cette compétence.
- Valérie BERGON informe que la gardienne scolaire est en congé maladie cette semaine, la préposée à la cantine la remplace matin et soir, Francine LESCURE assure bénévolement le service de 12 h à 14 h.